

Publications économiques et financières



Conjoncture financière

Août 2024

PRODUCTION DE CRÉDIT EN POLYNÉSIE FRANÇAISE

2^{ème} TRIMESTRE 2024

UNE PRODUCTION DE CRÉDIT EN RETRAIT PAR RAPPORT À L'ANNÉE PASSÉE

Au deuxième trimestre 2024, la production de crédit hors découvert reflue de 10,0 % en rythme annuel, plafonnant à 37,1 milliards de F CFP. Cumulée sur 6 mois, elle atteint 72,1 milliards de F CFP, en diminution de 16,6 % par rapport au premier semestre 2024.

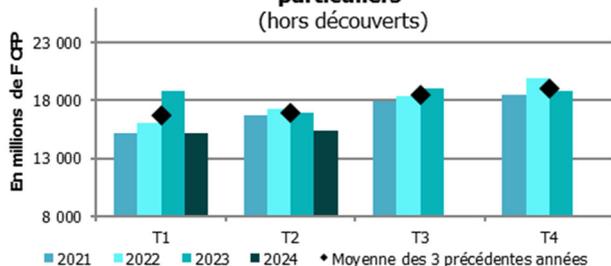
La production de crédit aux particuliers, 15,4 milliards de F CFP au deuxième trimestre 2024, est en repli de -8,8 % par rapport à la même période en 2023. Les crédits à l'habitat se contractent de 22,2 %, tandis que les prêts à la consommation progressent de 12,6 %.

La production de crédit aux sociétés non financières (SNF), 20,7 milliards de F CFP sur le trimestre, décroît de -10,8 % sur un an. Les crédits d'équipement, qui comptent pour près de la moitié de la production de crédit aux SNF, affichent une baisse de -25,2 % sur un an, et les crédits immobiliers, reculent de -54,1 %. Les crédits de trésorerie échancée sont davantage utilisés (+22,6 % sur un an).

La production de crédit aux entreprises individuelles, 922 millions de F CFP, diminue de -10,0 % sur le deuxième trimestre. La hausse sensible des crédits à l'équipement (31,6 %) ne suffit pas à compenser le retrait des crédits immobiliers (54,9 %), de la trésorerie échancée (-11,3 %) et des autres investissements (-27,1%).

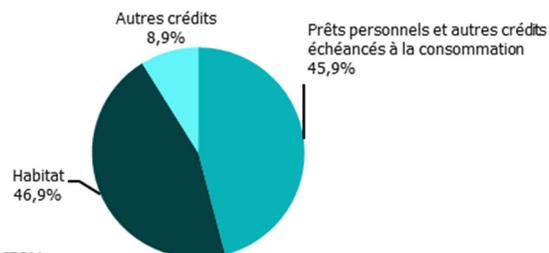
Production de crédit aux particuliers

Production trimestrielle de crédit aux particuliers (hors découverts)



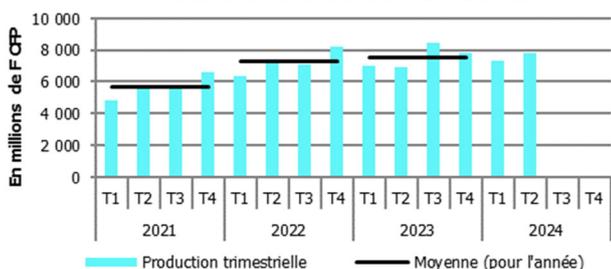
Source : IEOM

Répartition des nouveaux crédits aux particuliers (sur 1 an, hors découverts)



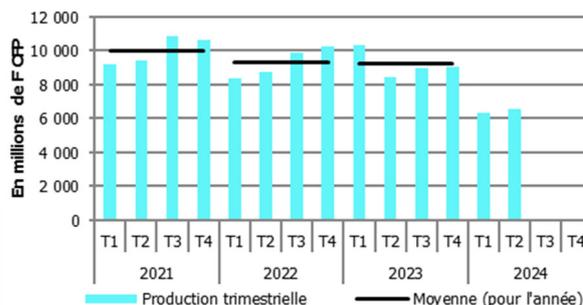
Source : IEOM

Production de prêts personnels et autres crédits échancés à la consommation



Source : IEOM

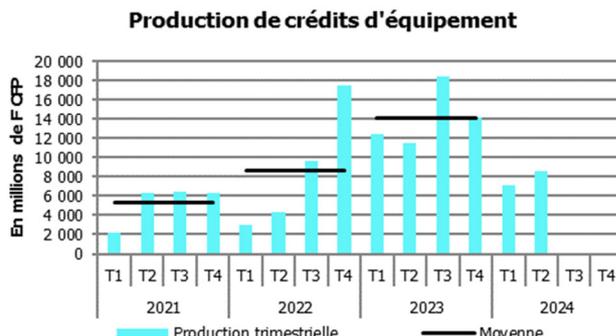
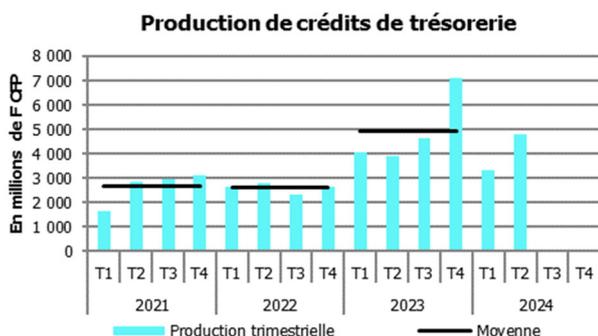
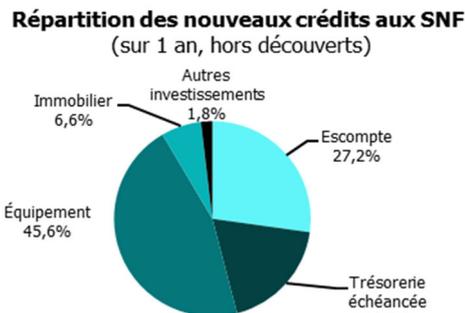
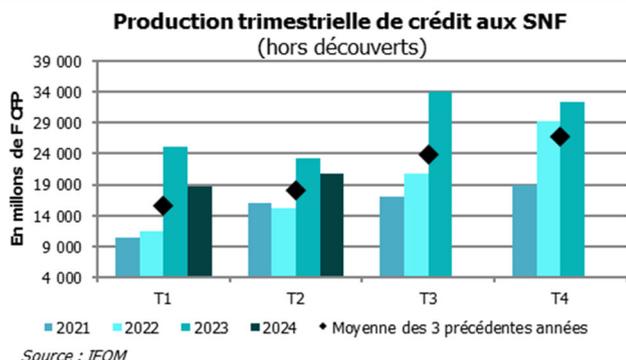
Production de crédits à l'habitat



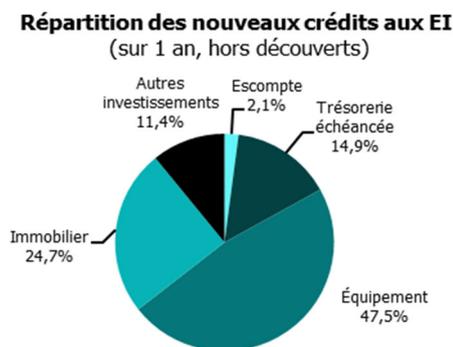
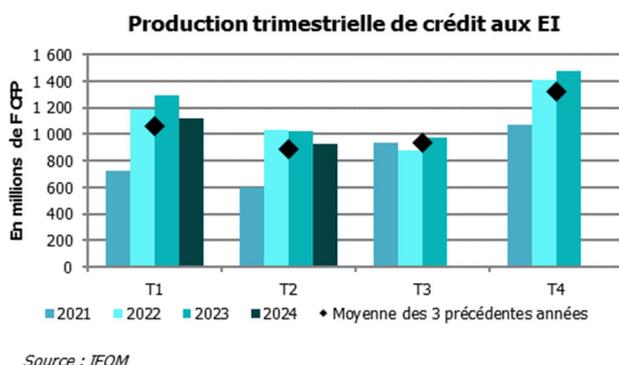
Source : IEOM

Production de crédit aux entreprises

Les sociétés non financières



Les entrepreneurs individuels



MÉTHODOLOGIE

La collecte est réalisée auprès des établissements de crédit ayant leur activité en Polynésie française, elle se base sur environ 4 000 déclarations. Elle prend en compte les crédits nouveaux accordés au cours de chaque trimestre aux sociétés non financières, aux entrepreneurs individuels et aux particuliers.

La « trésorerie échéancée » correspond à l'ensemble des instruments de trésorerie hors découverts et escompte. Les « crédits d'équipement » regroupent les crédits à l'équipement aidés ainsi que les autres crédits à l'équipement.

Les « crédits à l'habitat » intègrent l'ensemble des crédits à l'habitat des ménages et ce quelle que soit la période de fixation initiale du taux (PFIT). Les « prêts personnels » incluent, en plus des prêts personnels, les financements de ventes à tempérament et les prêts sur carte de crédit.